VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

SAMEDI LE 18 JUIN.

Ville de la Nouvelle Orléans et Paroisse St-Tammany, Propriété de Résidence, Moulin à Scie, Terres Boisée, située à et près de Slidell, La. Comptes courants, Bois de charpente assorti etc. Dans l'affaire intitulée.

Antonio Menendez vs Ses Créanciers.

No 51,897 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

EN vertu de et conformément à un ordre issu et signé le 20 avril 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour; SAMEDI le 18 juin 1898, à 10:30 heures, A. M., à la Bourse de Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 629 et 631 rue Commune, à l'enchère publique, il sera vendu la suivante décrite propriété à savoir: "Ville de la Nouvelle Orléans".

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 386, borné par les rues St-Claude, Bourbon, Marais et St-Antoine, désigné comme lot No 22, et mesurant (25) vingt-cinq pieds de face à la rue St-Claude sur une profondeur de (150) cent cinquante pieds entre lignes parallèles,

2° Propriété dans la paroisse de St-Tammany et connue comme la fabrique de The Alton Lumber Company, à la station d'Alton, à savoir:

(A) La moitié Ouest du quart Sud Est de la section [22] vingt-deux, comté huit, rangée Sud quatorze Est, Ste Hélène Méridian, dans la paroisse de St-Tammany, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant la même propriété acquise par l'Alton Lumber Co, de Julius Woodes le 26 juillet 1893 et enregistrée dans le Livre des Transferts E folios 566 et 567, paroisse St-Tammany et acquis par Menendez comme en ceci déclaré.

(B) La moitié ouest du quart sud-est de la section (23) vingt-trois du comté huit, Rangée sud quatorze est. Ste-Helena Meridian, dans la paroisse de St-Tammany, acquis par l'Alton Lumber Co., ou Wilson Varnado, par achat de Aaron Welch et Massaline Welch sa femme, le 30 novembre 1893, et enregistré dans le Bureau de Transferts pour la paroisse de St-Tammany, Livre P. folio 792 et par Menendez comme il est désormais déclaré.

(C) Quatre acres de terre situés à côté des terres du Salomon Manufacturing Co., au sud du chemin public conduisant du débarcadère de chaux de Kiln sur le coté ouest du N. O. et N. E. R. R. Co., dans la ville de Slidell, et connus par arpentages comme commençant à un poteau près de l'entrée du Paturage Guzman allant au nord 27° est cinq chaines et soixante annéaux de là allant à l'ouest 27° nord, sept chaine: de là allant au nord 27° ouest, cinq chaines et soixante-six annéaux; de là, allant à l'ouest 27°; de là à l'est 27° sud sept chaines au poteau du commencement et étant quatre acres de terre plus ou moins situé dans le comté neuf, rangée sud, quatorze Est et étant partie de la section [44] quarante-quatre; acquis par Varnado, de John E. Guzman, le 1er septembre 1893, enregistré dans le livre P. folio 684 dans Covington, paroisse St Tammany, La. et partie de W. J. Bennett, le 21 mars 1894, enregistré dans Covington, paroisse St Tammany dans le Livre 2, folios 178 et 179.

4°. La moitié sud du quart sud-ouest de la moitié nord ouest de la section (26) vingt-six, dans le comté huit, au sud de la rangée quatorze est, St Hélène, Méridian, contenant 160 acres, plus ou moins, dans la paroisse et Etat ci-dessus. Ladite terre avait été acquise par Isaac Kemp, par Homestead entry sous certificat daté le 7 août 1893. Acquis par Alton Lumber Co., de Isaac Kemp par achat enregistré dans le bureau de transferts, le 19 décembre 1894, dans le livre 2, folio 581, 582 dans Covington, Lne. Toutes les dites propriétés ci-dessus décrites étaient acquises ensemble avec le moulin à scie, lot de machines, dix-huit bœufs, cinq chars deux charrettes pour troncs d'arbres, chaines cabanes, bâtisses, etc., par Antonio Menendes, de Wilson Varnado et Christopher C. Mitchell faisant les affaires sous la raison sociale de l'Alton Lumber Company, par un du 27 décembre 1894, pardevant Geo M. Barnett, notaire, dans la paroisse d'Orléans, ledit acte étant enregistré dans Covington dans le livre 2, pages 597, 598, 599, 600

[D] Trente et un acres de terre avec les améliorations à St. Joe sur le côté Ouest de la N. O. et N. E. R. R, acquis par Menendez à la vente de Taxes par le shérif de la paroisse St. Tammany, fait le 26 juin 1896, enregistré dans le livre de transferts R, folio 614 dans Covington, Lne, et dans le Livre des ventes du shérif "C" folio 168, chargé avec le droit de rédemption.

Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit payable par des billets des acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garantis par hypothèque, lien de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, les taxes pour l'année courante 1898 devant être assumées par les acquéreurs, un dépôt de dix pour cent devant être fait à l'encanteur par les acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente devant être passés pardevant Henry L. Garland jr, notaire, aux frais des acquéreurs

18 mai—18 19 21 28—juin 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 14 Juin—Résidence Double, 722 rue Toulouse

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—Louis A. Richards, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune—Le MARDI, 14 juin 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 5 mai 1898 et signé le 11 mai 1898 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Sadie E. Beseler vs Louise G. Beseler, No 56,012 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St Louis, Royale et Bourbon, désigné par le No 13 mesurant 32' 1" 9" de face à la rue Toulouse sur 63' 11" 2" de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'une Résidence cottage double, en briques, couverte en ardoisses, ayant deux chambres et cabinet u de chaque côté, avec une bâtisse à deux étaghs dans le fond, ayant cinq chambres, cour et allée pavée en briques, cuve water works, etc.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreur, un tiers du prix chacun, garantis par le privilège et lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de garantie, les billets portant intérêt de huit pour cent à partir de l'adjudication jusqu'au paiement final et l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1898 en sus du prix de son adjudication. Un dépôt de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur de son enchère au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Joseph Davigneaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Mai 4—14 15 22 29—juin 5 12 13 14.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de B. A. Kerman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 51,432—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Bernard J. Kernan, ancien administrateur, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

10 mai—10 14 19

Succession de Marie Elizabeth Lloyd, Epouse de Wm. E. Varnado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,584—Division E—Attendu que Richard L. Lloyd a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Marie Elizabeth Lloyd, épouse de Wm. E. Varnado, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier

17 mai—17 21 26

Succession de Josephine Giles ou Jewell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 56,590—Division D. Attendu que Joseph Lebiane a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Josephine Giles ou Jewell, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Hugh L. Suthon, avocat.

17mai—17 21 26.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX JOLIS COTTAGES,

No 1216 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,

No 1214 rue Kerlerec, entre Marais et St-Claude.

Seulement à un ilet de l'avenue Esplanade, près des Eglises, Ecoles, Marchés, Cars, etc., dans un joli voisinage et s'améliorant journellement.

La rue Kerlerec est pavée en briques vitrifiées et le pavage est payé.

SUCCESSION DE E. J. SONIAT.

No 56.147—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER, — Placide J. Spear, encanteur—Bureau 813, rue Commune,— MERCREDI, le 22 juin 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncière de la Nouvelle-Orléans. No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformement à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 16 mai 1898, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 381, borné par les rues Kerlerec, St-Claude, Marais et l'avenue Esplanade; le dit lot conformément à un plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 18 novembre 1897, commence à une distance de 118 pieds 10 pouces et 7 lignes de l'encoignure de la rue St Claude, et mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec, 112 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté touchant le lot No 16 vers la rue Marais, 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, 64 pieds 4 pouces sur une première profondeur sur la ligne de côté touchant les lots Nos 13 et 14 vers la rue St Claude, alors ouvrant d'un pied 2 pouces et 4 lignes sur une ligne courant un angle droit vers la rue St Claude, alors sur une seconde profondeur de 47 pieds 11 pouces et 5 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu par le No municipal 1216 rue Kerlerec. Les améliorations consistent en un joli cottage à un étage avec mansarde, ayant corridor de côté, galerie, 4 chambres, 2 cabinets dans le corps de logis, cuisine avec 4 chambres, chambres à charbon, hangar dans le fond water works, cuve, lieux d'aisance, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes et separément, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 381, borné par les rues Kerlerec, Esplanade Ave, St. Claude et Marais, lequel dit lot de terre commence à une distance de 97 pieds 2 pouces et 7 lignes de l'encoignure des rues St Claude et Kerlerec et mesure, en mesure américaine, 20 pieds de face à la rue Kerlerec par une profondeur de 64 pieds 4 pouces et 5 lignes entre lignes égales et parallèles, laquelle portion de terre forme la partie du fond des lots 13 et 14 sur un plan de A. d'Hémécourt en date du 13 décembre 1847, déposé dans l'étude de A. Maxwell, ancien notaire en cette ville. Les améliorations consistent en un joli petit cottage à distance de la rue, ayant trois chambres et cuisine, gaz, hydran, lieux d'aisance, etc., connu par le No municipal 1214 rue Kerlerec.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance à un an représenté par un billet portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, l'acte devant contenir la clause de non aliénation sans estimation et 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas de saisie et de vente pour forcer le paiement du billet et toutes les autres clauses usuelles de sécurités dans l'acte de vente. L'acquéreur devra assurer les propriétés jusqu'au montant de la part du crédit et transférer la police au porteur des billets, assumer le paiement des taxes de 1898 en plus et au dessus du prix d'adjudication, et déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix au moment d'adjudication. Acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire au frais des acquéreurs

19mai—19-25—juin 1, 8, 15, 22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante Résidence

En briques à deux Etages et Mansarde.

No 935 rue Dumaine, entre les rues Bourgogne et Dauphine,

Les chars électriques de la rue Dumaine devant, et à moins de soixante-dix pieds de la rue Bourgogne, s'en allant rue du Canal.

Central et près des Eglises, Marchés, Ecoles, Endroits d'amusement et autres commodités.

Mme Louise Hoare vs Alexander Sahuqué.

No 56.285.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 813 rue Commune, MERCREDI, le 22 juin 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 12 mai 1898 et signé le 18 mai 1898 par l'Ho. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, et privilèges qui y appartiennent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Bourgogne, St Philippe et Dauphine, mesurant 20 pieds 1 pouce et demi (mesure française) sur la rue Dumaine par 64 pieds de profondeur, borné sur le côté vers la rue Bourgogne par la propriété appartenant aux mineurs A. Courtin acquise le 26 juillet 1888.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages et mansarde, ayant huit chambres, hydrant, lieux d'aisance cour en pierres plates, etc.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un an à partir de la date de vente avec intérêt au taux de 8 0|0 par an sur ses paiements différés, représentés par des billets de l'acquéreur, garantis par privilèges du vendeur et les honoraires d'avocat en cas d'un procès pour forcer la collection, et l'acquéreur assumera les taxes de 1897. L'acquéreur devant déposer dix pour cent de son enchère à l'encanteur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 mai—19 25—juin 1 8 15 22

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage 135 rue Bernadotte, près de la rue du Canal.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur,—Bureau 144 rue Carondelet—Le MARDI, 14 juin 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, près de la rue du Camp, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 25 avril 1898, No 53,691 du dossier, pour le compte de la succession de John Kane, décédé, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet (maintenant Cleveland avenue) Bernadotte et St. Antoine, lequel mesure 30 pieds de face à la rue Bernadotte sur une profondeur de 120 pieds, le tout plus ou moins entre lignes parallèles

Les améliorations consistent en un cottage en bois connu par le No 135 rue Bernadotte.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur assumant en plus les taxes de 1898. Acte de vente pardevant Jas Siméon, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 mai—15 22 29—juin 5 12 13 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR LA CRESCENT AUCTION COMPANY LIMITED.

Jeudi, 19 mai 1898, à 11 heures A. M.

Le contenu de l'épicerie, encoignure des rues Ursulines et Dorgenois, consistant en épiceries de fantaisie et d'usage journalier, vins, liqueurs, balances et mesures.

JOS. PILIE, Encanteur,
222 et 224 rue Royale.

17 mai—17 18 19

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE

Confortable Cottage Simple,

Avec jolie bâtisse en bois dans le fond,

No 923 RUE DUMAINE,

Entre les rues Bourgogne et Dauphine

Succession de Marie Lacaze,

Femme de François Lamarque.

No 56,331—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 31 mai 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 25 avril 1898, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Marie Lacaze, femme défunte de François Lamarque, (Docket No 56,331 de ladite Cour) il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et privilèges là-dessus y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Dauphine et Bourgogne, mesurant 26 pieds de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 150 pieds.

Les améliorations, désignées par le No 923 rue Dumaine, consistent en un joli et confortable cottage simple ayant 3 chambres et galerie de côté; ensemble avec une double et simple bâtisse en bois dans le fond, le tout couvert en ardoises, bonne cour, partiellement pavée, corridor, hydrant, etc. Un bon placement et à proximité de tous les agréments.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur devant assumer les taxes de l'année courante. Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire. Un dépôt de 10 0|0 sera exigé au moment de l'adjudication. V Foulon, avocat pour l'exécuteur testamentaire.

28 avril—28—mai 15 18 22 31

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE COTTAGE

—DANS LE—

Troisième District,

No 722 RUE MARIGNY,

Entre Dauphine et Royale,

A L'ENCAN,

Dans l'affaire de Mme T. B. Fox vs Mme Lucy T. Newman et als.

No 56,198—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 16 juin 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. T.C.W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée le 3 mai 1898 et signé le 9 mai 1898, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme le lot No 14, de l'ilet 161, borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Royale et Dauphine, mesurant 25 pieds de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 150 pieds, le tout plus ou moins. Les améliorations consistent d'un cottage simple connu par le No 722 rue Marigny.

Conditions de la vente, comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1898 en sus du prix de son adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de son enchère au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edwin H. Seymour notaire.

12mai—12 15 22 29—juin 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence dans le Premier District.

La résidence à deux étages

No 1539 rue Terpsichore, entre les rues St-Charles et Prytanée.

A L'ENCAN.

Succession de Jennie F. Foster, épouse décédée de John W. Mason.

No 55,740—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

PAR J. H. O'CONNOR & CO—ALFRED C. GREEN, Encanteur—Bureau, No 828 rue Commune — JEUDI, 9 juin 1898, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé dans l'affaire ci-dessus, le 6 mai 1898, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Melpomène, St Charles et Prytanée, désigné comme lot No 3 sur un plan par W. T. Thompson, déposé pour référence à l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire, mesurant 30 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces.

Aussi, un morceau de terre dans le fond du lot ci dessus décrit dans le même ilet, mesurant 20 pieds de face à une allée, et désigné sur un plan par Arthur De Armas, en date du 15 août 1886 annexé a un acte passé pardevant W. O. Hart, notaire, le 30 mars 1888, sur une profondeur de 13 pieds.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages, connue par le No 1539 rue Terpsichore, a un hall aux premier et second étages et à peu près 8 chambres.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste garanti par billets et privilège et lien de vendeur, payables en 1 et 2 ans respectivement, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année 1898 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.—Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W T. Brewer notaire.

8 mai—8 15 22 29—juin 5 9

PAR SIMMONS & COHN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DU SYNDIC.

JEUDI 19 MAI 1898, à 11 heures A. M.

EN vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, No 56,562, et adressé aux soussignés syndics, il sera vendu à la date ci-dessous, au magasin, No 315 rue Magasins, au plus haut enchérisseur—

Un certain lot de marchandises, consistant de valves en cuivre, sifflets, huiliers, écrous de voitures, clous, "ironal buxoes", roues, roude les en fer, tuyaux en cuivre, shafting pipe coverir g, etc., acheté à la vente de syndic de M Schwartz & Cie le 13 janvier 1898. Une liste desquels peut être vue au Bureau des Syndics, 315 rue des Magasins.

Les marchandises peuvent être inspectées à tout moment avant la vente.

Ces marchandises sont vendues pour le compte des acheteurs précédents qui ont failli à leur enchère.

Conditions—Comptant.

Edward Weid,
Sumpter Turner, Syndics.

SIMMONS & COHN, Encanteurs.

8 mai—8 15 19

VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE

SPECULATEURS,

Ceux en Quête de Résidences,

Une Occasion de Placements Supérieurs.

CETTE IMPOSANTE

RESIDENCE

De Choix en Briques à Deux Etages

SOLIDEMENT BATIE,

Connue comme le Nouveau Numéro Municipal

1141 rue Prytanée,

Et formant l'encoignure de la rue Clio

A proximité et en pleine vue de cette propriété se trouvent l'Eglise St-Paul et la place Margaret.

Cette Bâtisse en Briques

A trois Etages, Solide et Bien Bâtie, Connue comme le Nouveau Numéro, Municipal

917 RUE MAGASINS

Dans l'ilet borné par les rues Camp St-Joseph et Delord, ou Avenue Howard, imposante, attractive et substantielle, et d'une location désirable et lucrative.

Dans l'affaire de la succession de Alice B. McCloskey (ou Stator).

No 53,155—Cour Civile de District—Division A.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale—Il sera vendu le JEUDI, 19 mai 1898 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à deux ordres ou décrets de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, l'un daté et signé le 21 février 1898, et l'autre daté et signé le 12 avril 1898, la propriété ci-dessous décrite sera vendue à l'enchère publique—

1. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues des Magazins, St-Joseph, Camp et Delord, et désigné par le lot No 6 sur un plan par Joseph Pilié, voyer, daté du 19 Janvier, 1839, ledit lot mesurant 25 pieds de face à la rue des Magasins sur 110 de profondeur, et est borné sur un côté par le lot No 5, et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à John A. Maybin, et acquise par les dits descendants, de Mme F. Lictenstein, par acte de vente pardevant A. Ingraham, ci-devant notaire, daté du 8 juillet 1881, et enregistré au bureau des transfers dans le livre 114, folio 518.

Les améliorations représentent une solide résidence en briques à trois étages, connue sous le nouveau numéro municipal No 917 rue Magasins entre les rues St-Joseph et Delord et l'avenue Howard contenant doubles salons, vertibule, salle à manger, cuisine, neuf chambres à coucher, cour en pierres plates et une grande citerne, très accessible pour le centre des affaires.

2. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet désigné par le No 184, borné par les rues Prytanée, St Charles, Calliope et Clio, et formant l'encoignure des rues Prytanée et Clio, et mesurant 25 pieds 5 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur, acquis par le dit descendant par achat de T. Fitzwilliam, le 9 février 1889, pardevant Wm J. Castell ancien notaire, bureau des transferts livre 112, folio 237.

Les améliorations consistent en une résidence de valeur en briques à deux étages connue par le nouveau numero municipal No 1141 rue Prytania, formant l'encoignure de la rue Clio, contenant de grands salons, salle à manger, cuisine au rez-de-chaussée, neuf grandes chambres à coucher, ensemble avec cabinets, salle de bain, citernes; en face de la Place Margaret et l'église St Paul, accessible à toute les lignes de cars électrique.

Les placements de valeur ci-dessus valent bien l'attention des placeurs.

Conditions—La moitié comptant et la balance à un et deux ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant le paiement des taxes de 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Charles Resen Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.

13 avril—13 14 16 17 21 24 28—mai 12 15 à date.

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE

La Boulangerie de Choix et la Bâtisse No 821 rue Alix.

Entre Elmira et Belleville.

Succession de Mme Anna Amann.

No 54,355—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division "A".

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Encanteurs—Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu à l'encan MARDI, 24 mai 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 11 avril 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulée propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses, et améliorations, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 27 dans l'ilet No 97, borné par les rues Alix, Chestnut (maintenant Belleville), Elmira et Elisa, mesurant 30 pieds de face à la rue Alix, sur une profondeur de 127 pieds. Les améliorations consistent d'un joli cottage en bois couvert en ardoises, ayant quatre chambres. Une maison attenante servant de cuisine et une grande chambre contenant un beau four en briques; citerne, waterworks, etc. Au fond du lot il y a une grande écurie avec une bonne chambre au second.

Cette propriété était occupée comme résidence et boulangerie, étant pourvue de tout ce qui est nécessaire à la conduite de ce commerce et ayant une allée sur un côté et une entrée pour véhicules sur l'autre, et est connue comme le No 821 rue Alix.

Conditions — La moitié ou plus, ou tout, comptant; la balance, s'il y en a, en un an, portant 8 pour cent d'intérêt. Les taxes de 1898 devront être payées par l'acquéreur; un dépôt de 15 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, N. P., aux frais de l'acquéreur.

21 avril—21 24—mai 1 8 15 22 23 24

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, Encanteur—Bureau, 138 rue Carondelet — JEUDI, 9 juin 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 22 avril 1898 et signé le 28 avril 1898, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de Drury A. Harris, No 47,932 du dossier de ladite cour, la propriété ci-dessous décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Front, Gravier et Poydras, désigné par le No 8, sur un plan de H. Grant, voyer, le 12 février 1852, mesurant 23 pieds, 2 pouces, 1 ligne de face à la rue Fulton, 21 pieds, 3 pouces de face à la rue Front sur 118 pieds, 10 pouces, 3 lignes de face sur la ligne de coté, le divisant du lot No 7 et 118 pieds, 2 pouces, 5 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 9, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Quatre certains lots de terre dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Washington, Quatrième, Chippewa et Annonciation, désignés par les Nos 21, 22 23 et 24 de l'ilet 55, lesquels dits lots se touchent et mesurent comme suit: les lots 21 et 22 mesurant chacun 30 pieds 2 pouces de face à la rue Washington sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; les lots 23 et 24 mesurant chacun 30 pieds 5 pouces de face à la rue Washington sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Devant être vendus subdivisées.

Seulement la nue-propriété du ci-dessus garanti par la propriété ici-dedans décrite offerte en vente, la même étant sujette à l'usufruit en faveur de Mme Eliza Harris, veuve de Drury A. Harris, établi par l'acte de donation inter vivos pardevant A. Hero jr., notaire, le 19 février 1895, comme restreindre par la renonciation de ladite Eliza Harris, pardevant le même notaire, le 29 mars 1898.

3° Deux certains lots de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Première, Philip et Annonciation, un de cela étant désigné par le No 8 sur un plan par H. Moelhausen, voyer, daté le 5 novembre 1845, et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Philip sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, et l'autre étant désigné comme le lot No 9 et formant l'encoignure des rues Philip et Annonciation, le dit lot No 9 mesurant en mesure américaine 32 pieds de face à la rue Philip sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et façade sur la dite rue Annonciation, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

4° Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Chippewa, Philip et Annonciation, désigné par le No 9 et mesurant 31 pieds 11 pouces 1 ligne de face à la rue Philip sur 127 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

5° Une certaine pièce ou portion de terre, devant être vendue subdivisée d'après un plan par D. M. Broenan, voyer, daté le 7 mai 1898, située dans le Quatrième District, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Tchoupitoulas, Première et Deuxième; et mesurant 125 pieds de face à la rue Rousseau sur 120 pieds de profondeur et façade sur la rue Deuxième; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

6° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Tchoupitoulas, Septième et St-Thomas, et mesurant 41 pieds de face à la rue Sixième sur 127 pieds 2 pouces de profondeur; le dit lot est une partie du lot No 2, dans le dit ilet, sur le plan du faubourg Livaudais, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraire d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs assumant le pro rata des taxes dûes et exigibles en 1898, en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant A. Hero, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 mai—8 15 22 29—juin 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE

VENDREDI, 20 MAI 1898.

LE CONTENU

De la Splendidement Meublée Bâtisse du CLUB COMMERCIAL,

No. 816 RUE DU CANAL,

Entre les rues Carondelet et Baronne.

Grands Bargains pour les Mén gères et pour les Clubs,

En de Rares et Magnifiques, Objets d'Art, Meubles et tapis, etc.

In re Liquidation du Club Commercial.

No 56,494—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Quinze pièces de sofas remboursés, couverts en cuir; chaises et berceuses. Un grand piano, une tête de buffle, un lot de Welsbach burners, Deux candélabres en bronze, chacun de 24 lumières, verre taillé; deux grands miroirs, glaces françaises; deux tables incrustées, pour jeu d'échec; globe terrestre sur pivot: 12 chaises pour librairie; fillières pour journaux et chevalet-table pour librairie; cr